



BULLETIN DES RESPONSABLES DE COLLOQUES - NUMÉRO 1
16 JANVIER 2019

Bonjour,

Voici le premier numéro du *Bulletin des responsables de colloques*, envoyé à tous les responsables et coresponsables de colloques au 87^e Congrès de l'Acfas. Vous recevrez un bulletin aux trois semaines environ d'ici le congrès et pourrez retrouver chacun des numéros dans le module « Mes colloques ».

SOMMAIRE

1. [Prochaines étapes](#)
2. [Politique d'inscription obligatoire au congrès](#)
3. [Outils pour l'organisation de votre colloque](#)
4. [Programme préliminaire](#)
5. [Programme final et besoins logistiques](#)
6. [Outils promotionnels](#)
7. [Informations à partager](#)
8. [Contacts](#)

1. Prochaines étapes

DATES	ÉTAPES	ACTIONS ET OUTILS
Dès l'acceptation de colloque et d'ici le 18 janvier 2019	Accès au module « Mes colloques »	Dans le module « Mes colloques », vous devez : <ul style="list-style-type: none">• Lire et accepter l'entente (étape 1)<ul style="list-style-type: none">* Seul le premier responsable peut le faire.• Nommer tous vos coresponsables (étape 2);• Identifier votre responsable logistique (étape 2);• Identifier votre responsable du programme et des communications (étape 2);• Commander des affiches promotionnelles gratuites aux couleurs du congrès (étape 4);• Rédiger une description courte (étape 5);• Diffuser votre appel à communications, s'il y a lieu (étapes 5).
À partir du 12 décembre 2018	Diffusion du programme préliminaire sur acfas.ca	Consulter le programme préliminaire pour prendre connaissance des colloques et activités grand public
14 janvier 2019	Ouverture de l'inscription en ligne sur acfas.ca	Informez vos conférenciers et vos participants de la politique d'inscription obligatoire.
25 février 2019	Date suggérée de fin d'appel à communications pour les colloques concernés	Si vous réalisez un appel à communications, prévoyez une date limite qui concorde bien avec les prochaines dates clés.
12 mars 2019	Date limite pour transmettre votre programme final à l'Acfas	Dans votre module « Mes colloques » (étapes 6 à 10), vous devez : <ul style="list-style-type: none">• Valider votre description longue et adresser vos remerciements à vos partenaires (étape 6);• Ajouter vos conférenciers et leurs communications (étape 7);• Créer l'horaire de votre colloque (étape 8)• Visualiser et transmettre votre programme (étape 10)
12 mars 2019	Date limite pour transmettre vos besoins logistiques	Dans votre module « Mes colloques » (étapes 8 et 9), vous devez : <ul style="list-style-type: none">• Indiquer vos besoins logistiques (audiovisuel, type de salle, mobilier, etc.) pour chacune des sessions créées (étape 8);• Prendre connaissance du tableau récapitulatif (étape 9).

2. Politique d'inscription obligatoire au Congrès

L'inscription au Congrès est **obligatoire** pour tous les organisateurs de colloques et leurs participants (conférenciers, animateurs, participants à une table-ronde, personnes de l'assistance) présents au Congrès. Vous êtes responsable d'en informer vos participants.

L'inscription en ligne est ouverte! Des **tarifs avantageux** sont offerts **jusqu'au 28 avril 2019** et l'**adhésion** à l'Acfas offre un rabais supplémentaire.

Tarifs *Étudiants* et *Services publics, société civile et retraités*

Dans un souci de favoriser la participation à votre colloque et le dialogue sciences-société, l'Acfas a créé l'an dernier un nouveau tarif ***Services publics, société civile et retraités***. Un tarif *Étudiants* est également disponible.

Voici des liens utiles à consulter :

- Politique d'inscription obligatoire - acfas.ca/evenements/congres/politique-dinscription
- Tarifs d'inscription - acfas.ca/evenements/congres/inscription
- Catégories de tarifs - acfas.ca/evenements/congres/categories-tarifs

À savoir! Avoir un compte utilisateur, être membre de l'Acfas et être inscrit au Congrès sont 3 choses distinctes. Ainsi, créer un compte utilisateur (gratuit) ou adhérer à l'Acfas ne signifie pas que vous ou vos conférenciers soyez inscrits au congrès.

3. Outils pour l'organisation de votre colloque

Votre outil en ligne « Mes colloques » vous permet d'entrer les informations à diffuser dans le programme préliminaire, de créer votre programme final et de transmettre vos besoins logistiques. Découvrez-le dès maintenant! [Comment faire?](#)

- **Important!** Tous les coresponsables, ainsi que le responsable du programme et des communications et le responsable de la logistique nommés à l'étape 2 du module, ont accès au module. Cependant, ils ne pourront y accéder qu'à partir du moment où le premier responsable du colloque aura complété l'étape 1 (entente).

Le [Guide des responsables de colloques](#) est un outil d'information **indispensable** pour toutes les étapes d'organisation de votre colloque. Avant de contacter l'Acfas ou l'équipe de l'UQO, assurez-vous d'en faire une lecture attentive.

4. Programme préliminaire

Votre colloque est diffusé dans le [programme préliminaire](#) depuis l'acceptation de votre colloque et le sera jusqu'au **1er avril 2019**.

À savoir

- Lorsque vous aurez enregistré la description courte à l'étape 5 - *Programme préliminaire et Appel à communications*, le titre de votre colloque s'affichera en bleu et contiendra un hyperlien vers la description de votre colloque. Le bouton cliquable de l'appel à communications ne s'affiche que si vous avez rempli le champ d'appel à communications.
- Les noms et les institutions des responsables sont tirés du compte utilisateur de chacun. S'il y a une erreur ou une information manquante, la personne concernée doit faire la modification dans son compte utilisateur, dans l'onglet « Coordonnées ».

5. Programme final et besoins logistiques

D'ici le **12 mars 2019**, vous devrez transmettre votre programme final ainsi que vos besoins logistiques. Pour ce faire, vous devez remplir les étapes 6 à 10 du module « Mes colloques ».

Important! Chaque personne ajoutée à l'étape 7-*Conférenciers et communications*, à l'exception des coauteurs, doit avoir un compte utilisateur sur acfas.ca et vous transmettre le courriel associé à ce compte. **Cette étape est essentielle; sans cela, ils n'apparaîtront pas au programme final et vous ne pourrez pas transmettre votre programme.**

6. Outils promotionnels

Consultez le [Guide Objectif visibilité](#) qui présente les étapes pour préparer et maximiser votre stratégie de promotion de votre colloque. On y donne notamment des conseils pour la diffusion de votre appel à communications.

Consultez à l'étape 11 - *Promotion et outils de communication* du module « Mes colloques » différents visuels du congrès, à intégrer dans vos communications.

7. Informations à partager

La section [Informations utiles](#) sera mise à jour fréquemment sur notre site Internet jusqu'à la tenue du Congrès. Nous vous invitons à les consulter et à y référer vos participants :

- Transport : acfas.ca/evenements/congres/transport
- Hébergement : acfas.ca/evenements/congres/hebergement
- Restauration : acfas.ca/evenements/congres/restauration

8. Contacts

Informations générales (programme, module en ligne)

Éva Mascolo-Fortin

Chargée d'information et de services aux congressistes

(+1) 514 849-0045, poste 257 ou eva.mascolo-fortin@acfas.ca

Inscriptions

Micheline Lacombe

Responsable de la comptabilité et des ressources humaines

(+1) 514 849-0045, poste 224 ou micheline.lacombe@acfas.ca

Logistique (salles, besoins logistiques)

Luc Rainville

Équipe de l'UQO

(+1) 819-595-3900, poste 3867 ou acfas2019@uqo.ca

Dans ce document, le genre masculin est utilisé sans aucune discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte.

